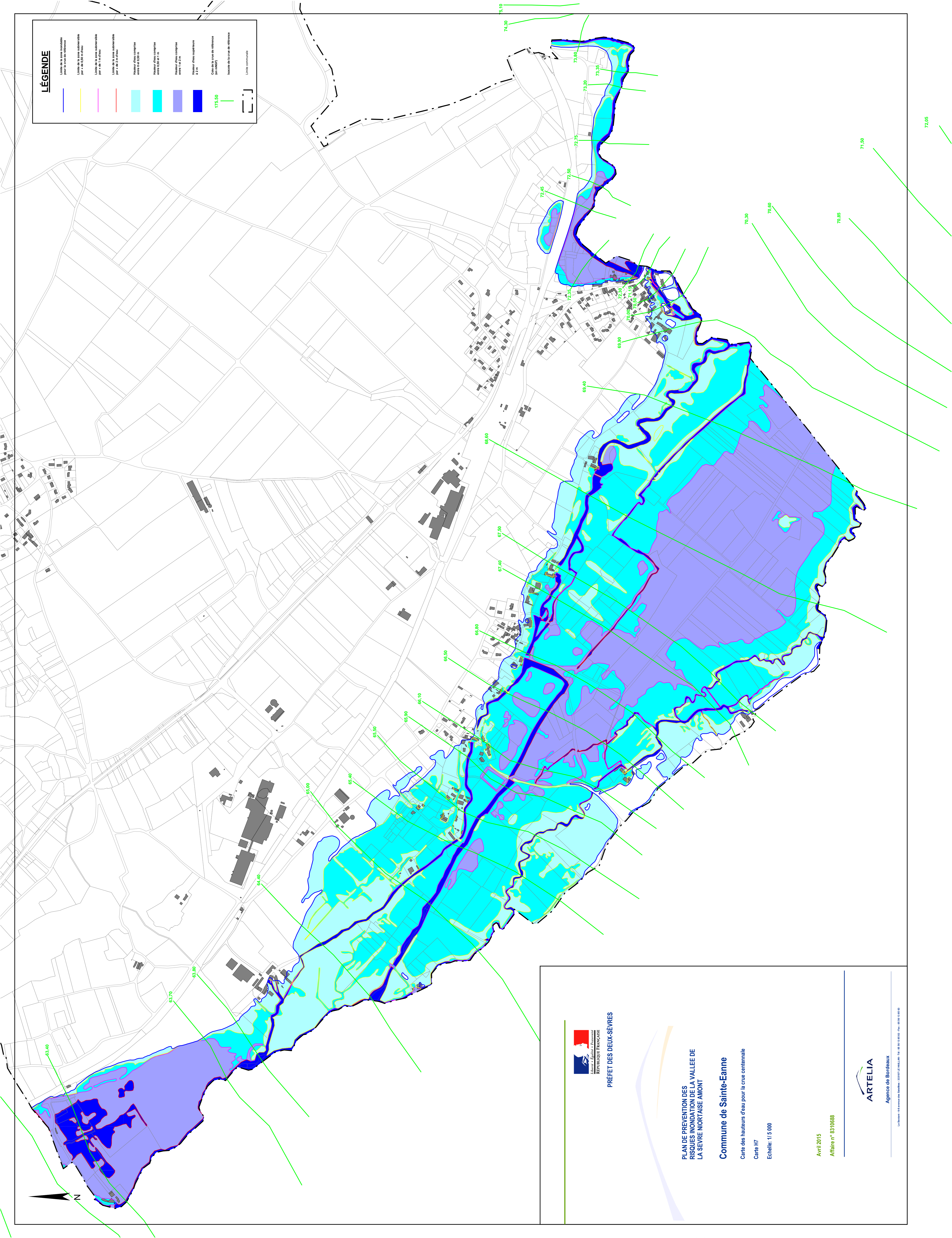


LÉGENDE

- Limite de la zone inondable pour la crue de référence
- Limite de la zone inondable pour une crue centennale par un débit de 300 m³/s
- Limite de la zone inondable par + de 1 m d'eau
- Limite de la zone inondable par + de 2 m d'eau
- Hauteur d'eau maximale pour une crue centennale de 0,50 m
- Hauteur d'eau maximale pour une crue centennale de 1 m
- Hauteur d'eau maximale pour une crue centennale de 2 m
- Hauteur d'eau maximale pour une crue centennale de 3 m
- Cote de la crue de référence (mètres)
- Isobate de la crue de référence
- Limite communale



PREFET DES DEUX-SÈVRES

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION DE LA VALLEE DE LA SEVRE NORTAISE AMONT

Commune de Sainte-Eanne

Carte des hauteurs d'eau pour la crue centennale
Carte HT
Echelle: 1/5 000

Avril 2015
Affaire n° 8310688

